

REMISE A NIVEAU SSIAP 3


Chef de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes

<p>Obligations règlementaires</p>	<p>Les personnels des services de sécurité incendie en exercice conformément au présent arrêté doivent se soumettre, en matière de sécurité incendie, à un recyclage triennal organisé par un centre de formation agréé conformément aux dispositions du présent arrêté.</p> <p>Les personnels des services de sécurité incendie sont soumis, tous les deux ans, à l'obligation de recyclage en matière de secourisme.</p> <p>Ces recyclages doivent avoir lieu au plus tard le jour de la date anniversaire de la délivrance du diplôme SSIAP ou de la qualification de secourisme.</p> <p>Les personnes titulaires du diplôme SSIAP ayant dépassé la date limite de recyclage ou ne pouvant justifier d'au moins 1607 heures d'activité d'agent de sécurité, de chef d'équipe ou de chef de service durant les 36 derniers mois, doivent se soumettre à une remise à niveau pour accéder à l'emploi.(Extrait de l'article 7 de l'arrêté du 02 mai 2005 modifié par l'arrêté du 05 novembre 2010)</p>
<p>Objectif</p>	<p>S'assurer du maintien des connaissances théoriques et pratiques liées aux Etablissements Recevant du Public et Immeubles de Grande Hauteur, dans le domaine de la sécurité incendie.</p>
<p>Public concerné</p>	<p>-Titulaire du diplôme SSIAP 3 , en activité mais n'ayant pas effectué le recyclage dans les délais.</p> <p>-Titulaire du diplôme SSIAP 3, en activité mais ne pouvant justifier d'au moins 1607 heures dans les 36 derniers mois.</p> <p>-Titulaire de la qualification ERP 3/ IGH 3.</p>
<p>Pré-requis</p>	<p>-AFPS ou PSC 1, de moins de deux ans ou Sauveteur Secouriste du Travail (SST) ou PSE 1, en cours de validité.</p> <p>-Habilitation électrique H0-B0 (pré-requis à l'emploi)</p>
<p>Délais d'accès</p>	<p>Selon places restantes</p>
<p>Programme de la formation</p>	<p><input type="checkbox"/> Séquence 1 : 3 heures LES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS Connaître et mettre à jour les documents administratifs</p> <p><input type="checkbox"/> Séquence 2 : 3 heures COMMISSIONS DE SECURITE Rappels sur la composition, le rôle des commissions de sécurité</p> <p><input type="checkbox"/> Séquence 3 : 7 heures REGLEMENTATION Évolution des textes réglementaires</p> <p><input type="checkbox"/> Séquence 4 : 2 heures NOTIONS DE DROITS CIVIL ET PENAL Les Codes Civil et Pénal</p> <p><input type="checkbox"/> Séquence 5 : 2 heures FONCTION MAINTENANCE Les contrats de maintenance des installations de sécurité</p> <p><input type="checkbox"/> Séquence 6 : 3 heures ETUDE DE CAS Analyse d'un projet de construction et d'aménagement ou réaménagement dans l'existant</p>



REMISE A NIVEAU SSIAP 3

Chef de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes

Programme de la formation (suite)	<input type="checkbox"/> Séquence 7 : 2 heures L'ACCESSIBILITE DES PERSONNES HANDICAPEES Appliquer les obligations réglementaires en matière d'accessibilité aux handicapés <input type="checkbox"/> Séquence 8 : 5 heures ANALYSE DES RISQUES <input type="checkbox"/> Séquence 9 : 2 heures MOYENS DE SECOURS Évolution des textes réglementaires <input type="checkbox"/> Séquence 10 : 6 heures ORGANISATION D'UN SERVICE DE SECURITE INCENDIE Gestion du personnel et des moyens du service
Moyens pédagogiques	-PC de sécurité -Système de sécurité incendie de catégorie A. -Bac à feux écologique. -Matériels informatiques(système informatisé pour les QCM, vidéoprojecteur et ordinateur)
Documents à fournir en début de stage	-Photocopie du diplôme SSIAP 3. -Diplôme original pour les ERP 3 / IGH 3. -Photocopie carte SST ou équivalence. -Photocopie de la carte d'identité. -Photocopie de l'attestation H0B0.(éventuellement) -Photographie normalisée(pour les ERP 3 / IGH 3 seulement)
Durée	35 heures soit 5 jours. 70% théorique / 30% pratique.
Validation	La présence à l'ensemble des séquences programmée à la remise à niveau. Attestation délivrée par le centre de formation CTF.(SSIAP 3, ERP 3 / IGH 3) Document de synthèse remis aux stagiaires. Diplôme reconnu par le Ministère de l'Intérieur.(pour les ERP 3 / IGH 3)
Nombre de personnes	15 stagiaires au maximum
Lieu	centre de formation ou votre site (groupe)
Accessibilité	Locaux conformes pour l'accueil des personnes en situation de handicap
Dates	Voir planning
Responsable pédagogique de la formation	Mr Cyril TOUCHET
Certification	CT FORMATION est certifié Qualicert pour les formations SSIAP  <small>WWW.QUALICERT.FR</small>
Coût de la formation	Nous consulter.